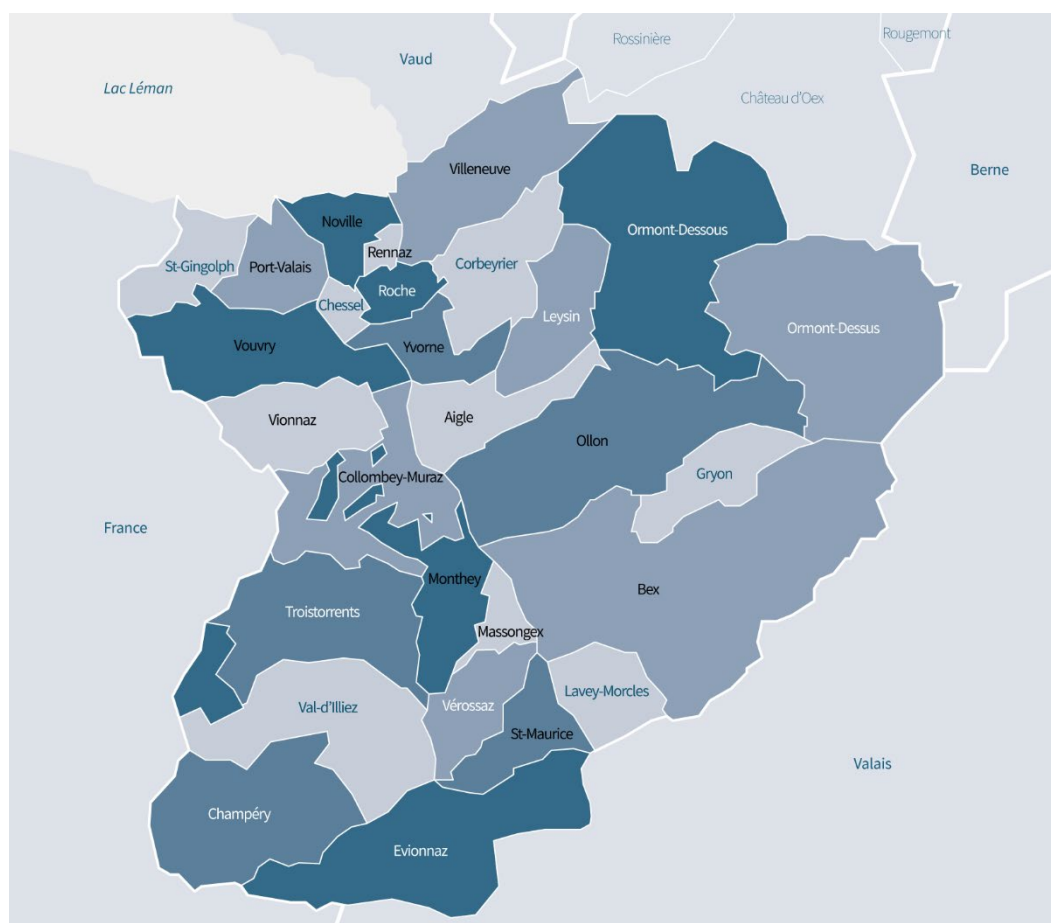


REGARD STATISTIQUE SUR LE CHABLAIS

Été 2026

Chablais Région est une association qui réunit les quinze Communes du district d'Aigle côté vaudois et treize communes du Chablais valaisan. Elle a pour but de définir une stratégie de développement intercantonale. Elle s'implique sur les problématiques de gestion du territoire, de tourisme, d'économie et de gouvernance. Afin d'encourager l'attractivité de la Région, elle soutient les entreprises et la réalisation de projets d'intérêt régionaux.

Cette publication offre un regard statistique sur la Région intercantonale du Chablais, fondé sur les données fournies par l'État de Vaud aux différentes régions économiques. Elle apporte un éclairage sur la situation démographique, économique, territoriale et sociale du Chablais et sert d'outil d'aide à la décision pour les Autorités politiques et responsables économiques.



1. Démographie

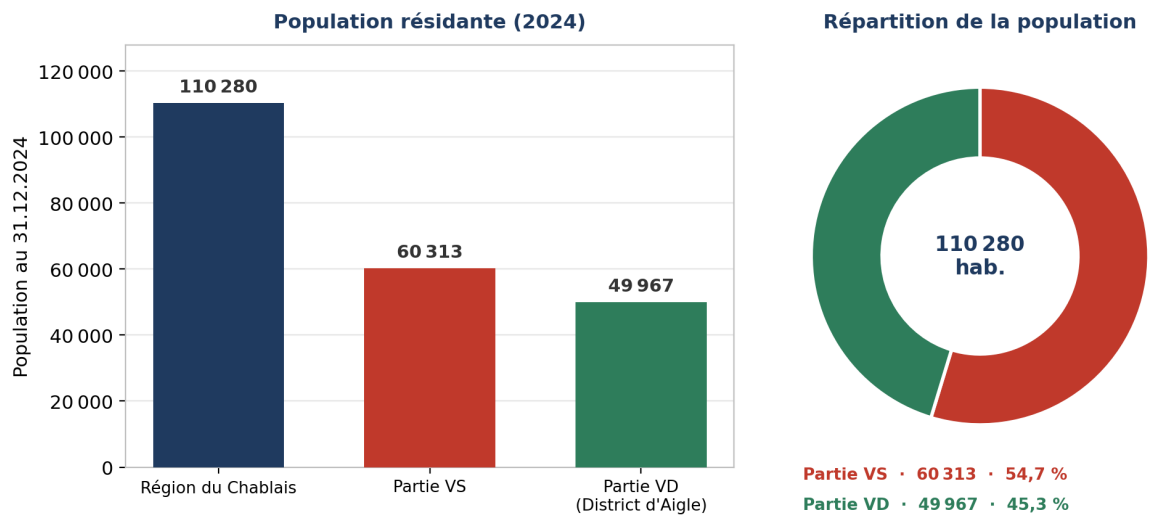
Indicateurs au 31 décembre 2024 – source : OFS, STATPOP.

Ce volet réunit les principaux indicateurs démographiques du Chablais, pour l'ensemble de la région ainsi que pour sa **partie valaisanne** et sa **partie vaudoise (district d'Aigle)**. La région correspond exactement à la somme de ses deux parties, ce qui permet de lire chaque graphique à la fois comme un total régional et comme une comparaison entre les deux versants cantonaux.

Chiffres clés

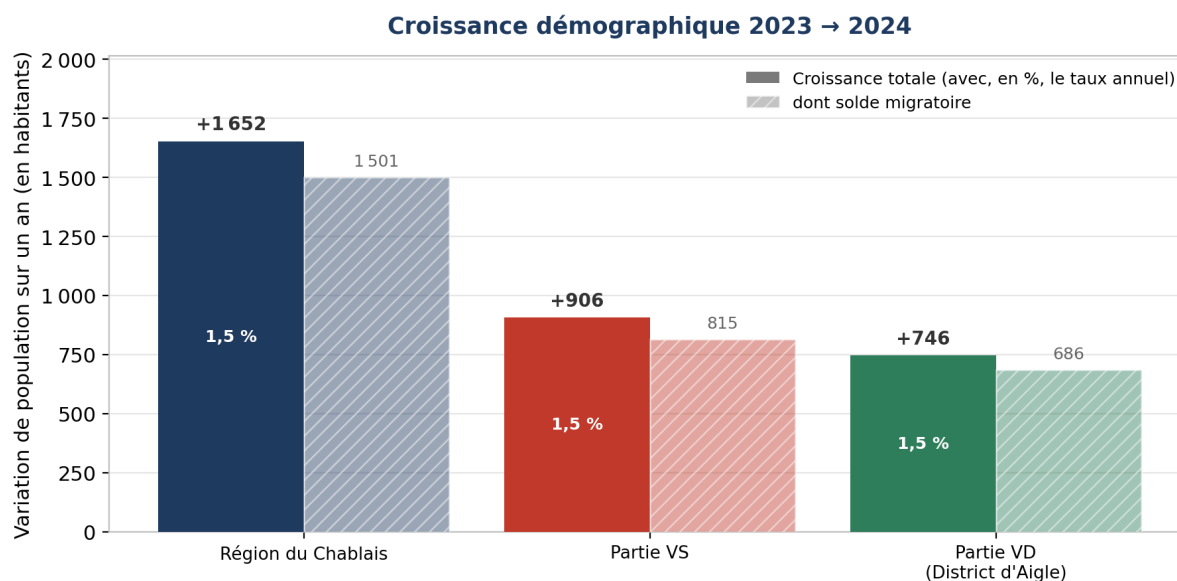
Indicateur (2024)	Région du Chablais	Partie VS	Partie VD
Population au 31.12.2024	110 280	60 313	49 967
Croissance sur un an	+1 652 (+1,5 %)	+906 (+1,5 %)	+746 (+1,5 %)
Densité (hab. / km²)	142	177	115
Part des 65 ans et plus	18,4 %	18,4 %	18,4 %

1.1 Population et répartition



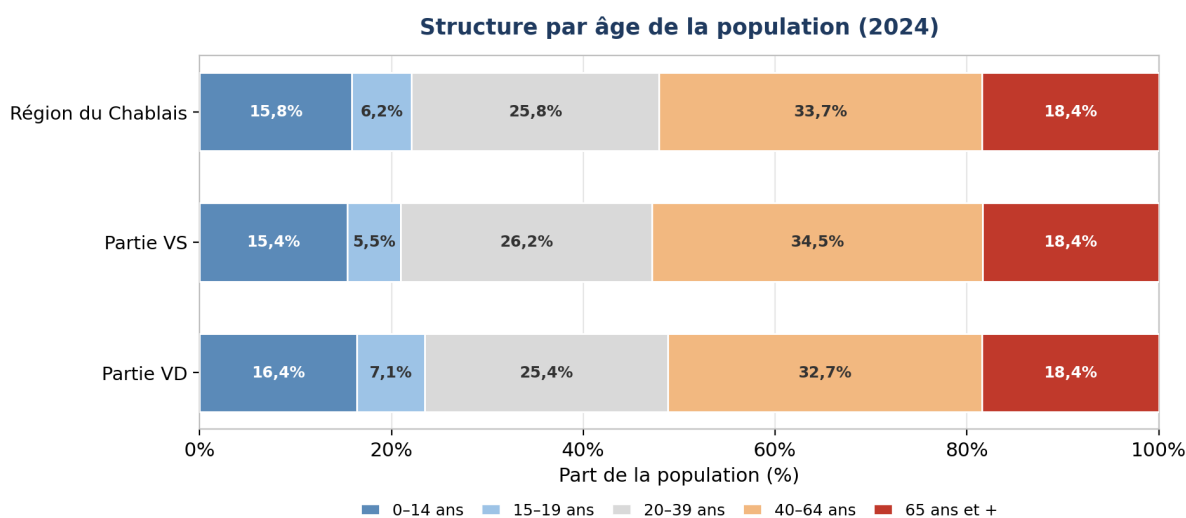
Au 31 décembre 2024, le Chablais compte **110 280 habitants**. La région se partage entre une partie valaisanne de **60 313 habitants (54,7 %)** et une partie vaudoise de **49 967 habitants (45,3 %)**. Le versant valaisan demeure majoritaire, mais l'écart entre les deux cantons reste modéré : aucune des deux parties ne domine nettement le poids démographique de la région.

1.2 Croissance démographique 2023 → 2024



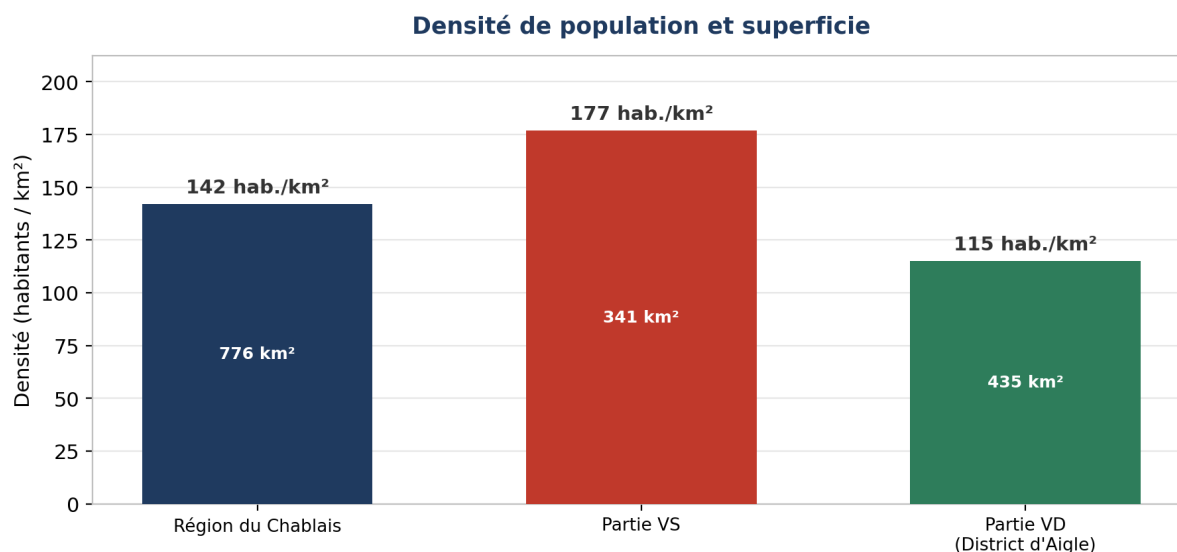
Sur un an, la population régionale progresse de **+1 652 habitants, soit +1,5 %**. Fait notable, ce taux de croissance est **identique pour les deux parties** (+906 en Valais, +746 dans le district d'Aigle), signe d'une dynamique équilibrée de part et d'autre de la frontière cantonale. Le solde migratoire (1 501 personnes) représente à lui seul près de **91 % de la croissance** : l'augmentation de la population est donc avant tout portée par l'arrivée de nouveaux habitants, et non par le seul solde naturel (naissances moins décès).

1.3 Structure par âge



Les structures par âge des deux versants du Chablais sont remarquablement proches. La part des **65 ans et plus est quasi identique (18,4 %)** dans la région comme dans chacune de ses parties. La partie vaudoise apparaît légèrement plus jeune (23,4 % de moins de 20 ans, contre 20,9 % en Valais), tandis que le versant valaisan concentre une part un peu plus élevée de population en âge de travailler (20-64 ans). Globalement, le Chablais présente le profil d'une population mûre, dont près d'un cinquième a atteint l'âge de la retraite.

1.4 Densité de population et superficie



La densité régionale s'établit à **142 habitants par km²**, mais recouvre un contraste marqué entre les deux parties. Le versant valaisan, plus resserré (341 km²) et structuré autour de l'axe urbanisé de la plaine du Rhône (Monthey, Collombey-Muraz), atteint **177 hab./km²**. La partie vaudoise, plus étendue (435 km²) et davantage marquée par les espaces de montagne, n'affiche que **115 hab./km²**. L'occupation du territoire est ainsi sensiblement plus dense côté valaisan.

Note méthodologique – Données STATPOP de l'Office fédéral de la statistique (population résidente permanente). Les parts par âge sont calculées sur la population 2024. La région équivaut à la somme des parties valaisanne et vaudoise (district d'Aigle). Source : OFS, STATPOP.

2. Chômage

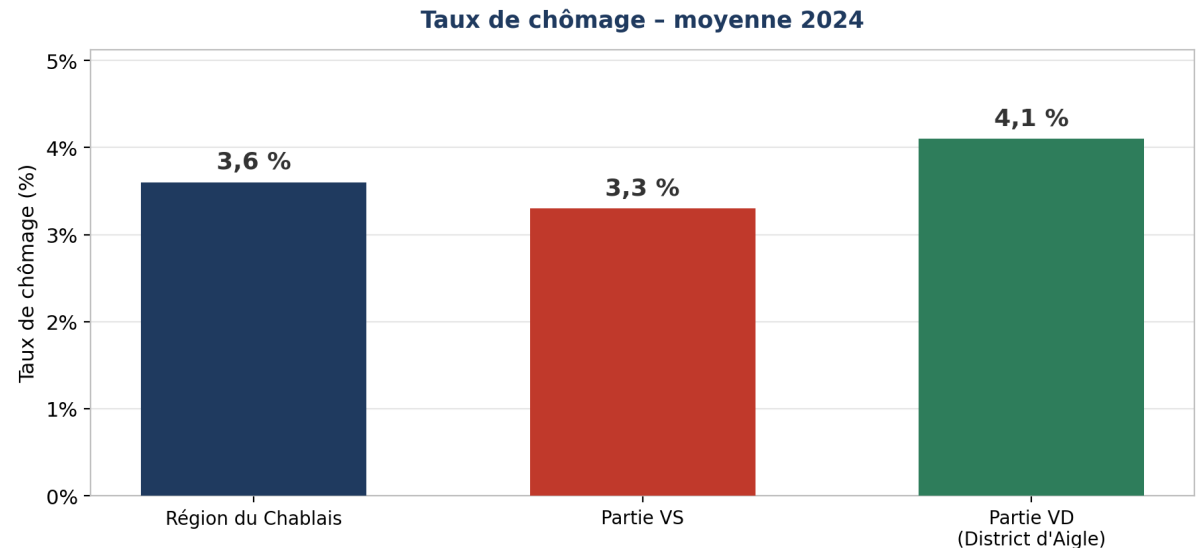
Taux de chômage moyen 2024, par classe d'âge – source : StatVD, SECO.

Ce volet présente le taux de chômage moyen de l'année 2024 dans le Chablais, pour l'ensemble de la région et pour ses deux versants cantonaux, décliné par classe d'âge. Les taux correspondent à la part des demandeurs d'emploi inscrits au sein de la population active.

Chiffres clés

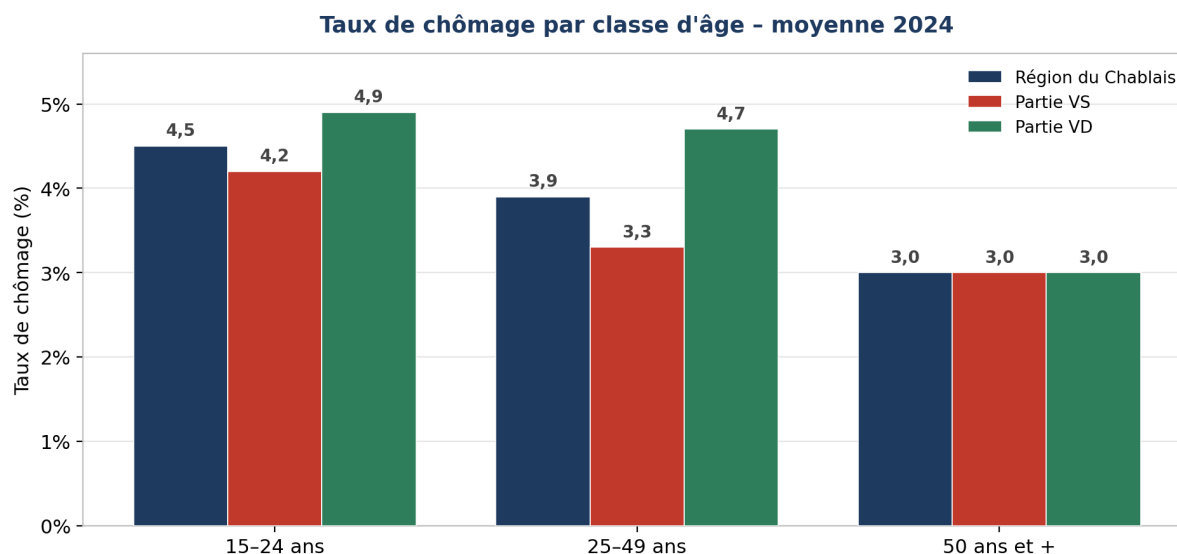
Taux de chômage (moy. 2024)	Région du Chablais	Partie VS	Partie VD
Ensemble	3,6 %	3,3 %	4,1 %
15–24 ans	4,5 %	4,2 %	4,9 %
25–49 ans	3,9 %	3,3 %	4,7 %
50 ans et plus	3,0 %	3,0 %	3,0 %

2.1 Taux de chômage global



En moyenne sur 2024, le taux de chômage du Chablais s'établit à **3,6 %**. Ce chiffre régional recouvre toutefois un écart sensible entre les deux versants : **3,3 % côté valaisan** contre **4,1 % côté vaudois**, soit une différence de 0,8 point. Le district d'Aigle connaît ainsi un chômage nettement plus élevé que la partie valaisanne, et tire la moyenne régionale vers le haut.

2.2 Taux de chômage par classe d'âge



La lecture par âge éclaire l'origine de cet écart. Le **chômage des jeunes (15-24 ans)** est le plus élevé partout, de 4,2 % en Valais à 4,9 % dans le district d'Aigle. Mais c'est surtout chez les **25-49 ans** que l'écart se creuse : 3,3 % côté valaisan contre 4,7 % côté vaudois, soit 1,4 point – c'est le principal moteur de la différence régionale. À l'inverse, les **50 ans et plus affichent un taux identique (3,0 %)** dans les trois entités, et le plus bas de toutes les classes d'âge. Dans chaque territoire, le chômage décroît donc avec l'âge.

Note méthodologique – Taux de chômage du SECO (demandeurs d'emploi inscrits rapportés à la population active), moyenne annuelle 2024. Ces taux sont désormais calculés sur la base de la population active des années 2021 à 2023. Sources : StatVD, SECO.

3. Économie

Ce chapitre dresse le portrait du tissu économique du Chablais sous deux angles complémentaires, issus de la même source (statistique structurelle des entreprises STATENT de l'OFS) : d'abord le **nombre d'établissements** – les entreprises présentes sur le territoire – puis l'**emploi** qu'elles représentent, mesuré en équivalents plein temps (EPT). Croiser ces deux mesures permet de saisir la taille moyenne des structures et le poids réel de chaque secteur dans l'économie régionale.

3.1 Entreprises

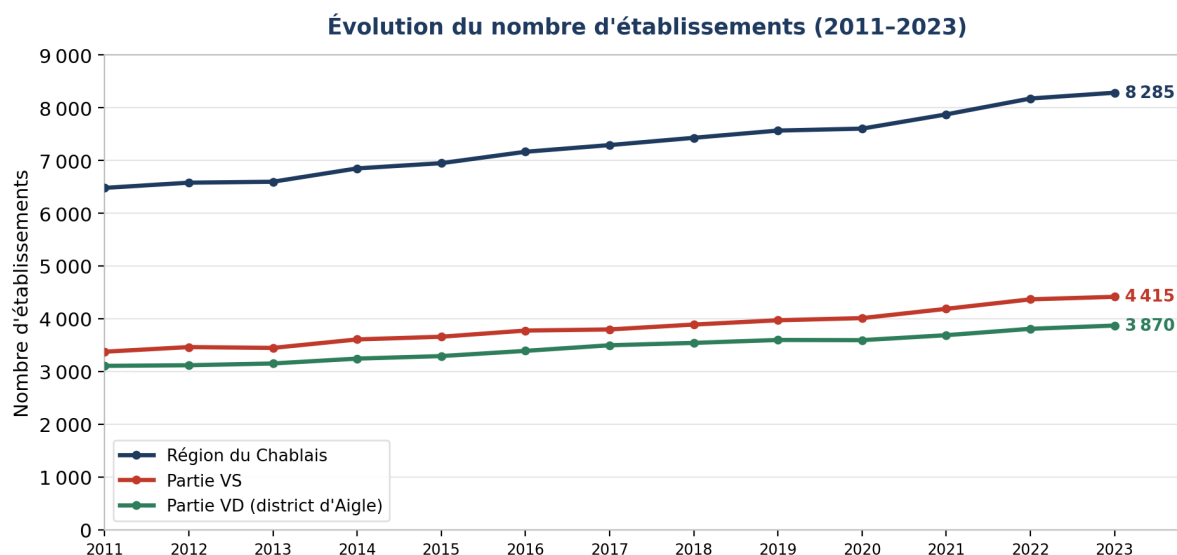
Établissements par secteur d'activité, 2011–2023 – source : OFS, STATENT.

Ce sous-chapitre décrit le tissu économique du Chablais à travers le nombre d'établissements (unités locales actives), son évolution sur treize ans et sa composition par secteur et par branche. Il met particulièrement en lumière la structure sectorielle et la divergence entre les deux versants cantonaux.

Chiffres clés

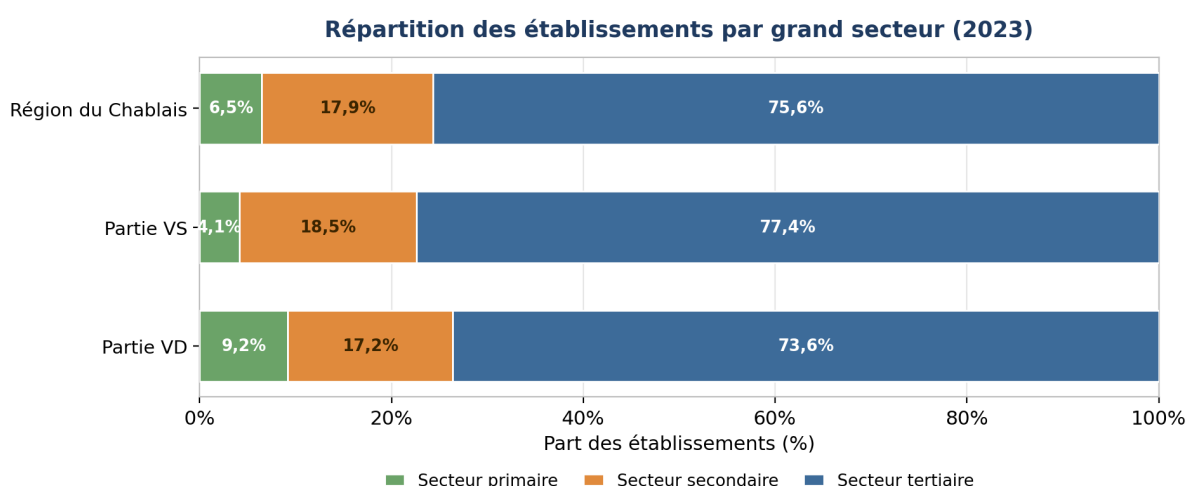
Établissements (2023)	Région du Chablais	Partie VS	Partie VD
Nombre total	8 285	4 415	3 870
Croissance 2011–2023	+27,9 %	+30,9 %	+24,6 %
Part du secteur tertiaire	75,6 %	77,4 %	73,6 %
Part du secteur primaire	6,5 %	4,1 %	9,2 %

3.1.1 Évolution du nombre d'établissements



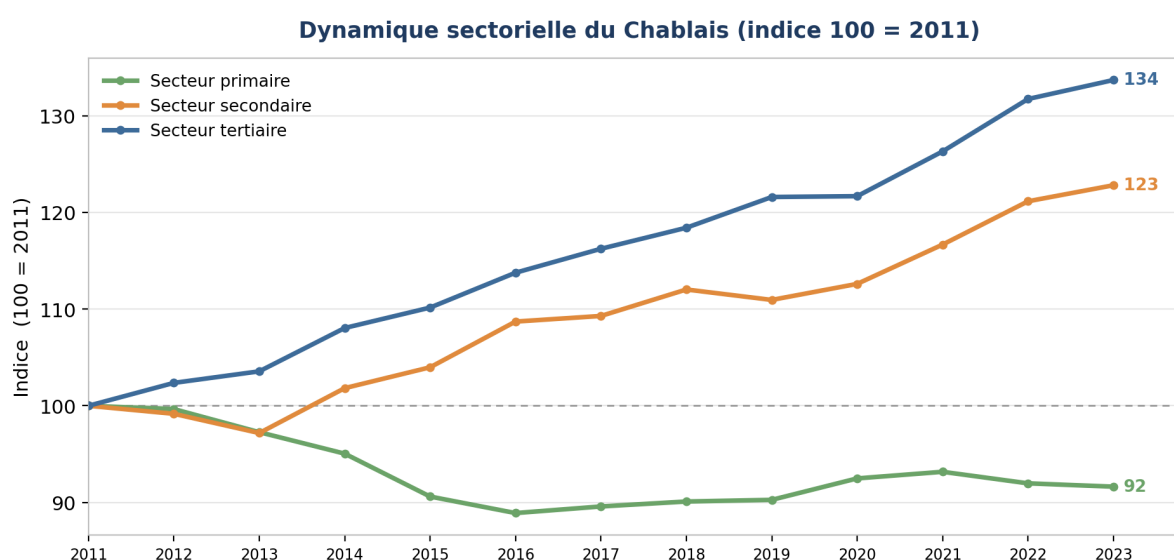
En 2023, le Chablais compte **8 285 établissements**, contre 6 480 en 2011, soit une progression de **+27,9 % en treize ans**. La croissance est continue et s'accélère nettement à partir de 2020. Elle est un peu plus soutenue côté valaisan (**+30,9 %**) que côté vaudois (**+24,6 %**), le versant valaisan concentrant un peu plus de la moitié des établissements de la région.

3.1.2 Répartition par grand secteur



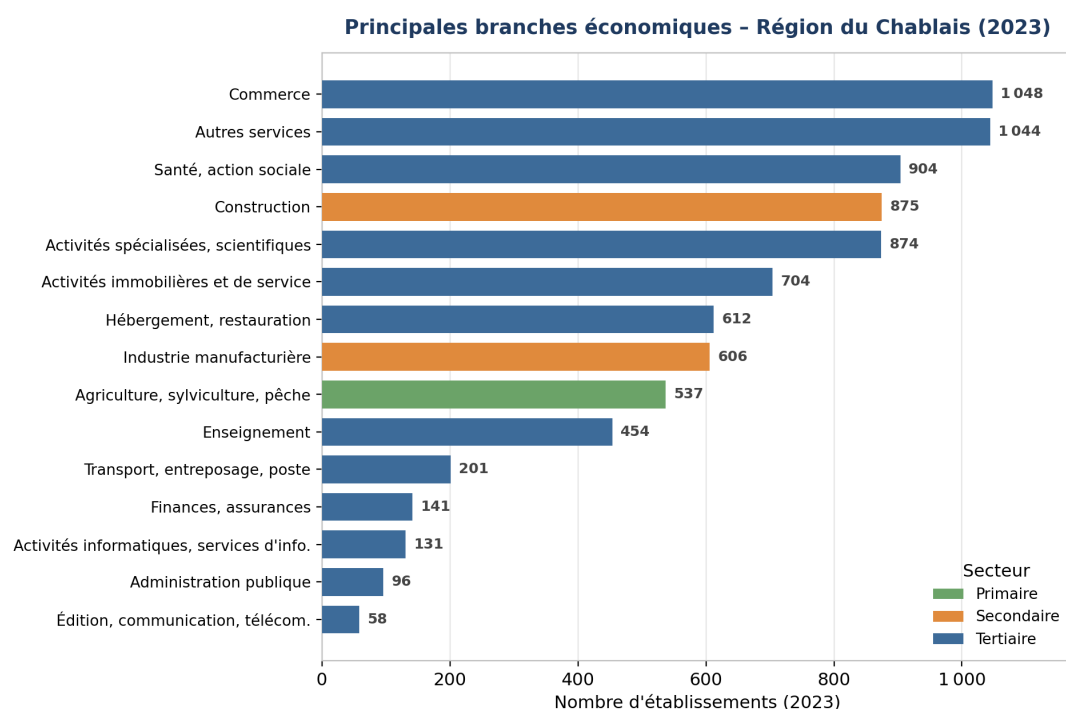
L'économie chablaisienne est largement tertiaisée : **plus de trois établissements sur quatre (75,6 %) relèvent du secteur tertiaire**, le secondaire représentant environ 18 % et le primaire 6,5 %. La comparaison des deux versants révèle toutefois une **divergence marquée dans le primaire** : il pèse **9,2 % des établissements côté vaudois** contre seulement **4,1 % côté valaisan**. Le district d'Aigle conserve ainsi un profil sensiblement plus agricole, tandis que la partie valaisanne est un peu plus orientée vers les services.

3.1.3 Dynamique sectorielle dans le temps



Ramenée à une base commune (indice 100 en 2011), l'évolution par secteur fait apparaître une **tertiarisation progressive** de l'économie. Le secteur tertiaire progresse le plus fortement (**+34 %**), suivi du secondaire (**+23 %**), tandis que le secteur primaire **recule (-8 %)**. Le nombre d'exploitations agricoles diminue donc, alors même que le total régional augmente : la croissance du tissu économique repose essentiellement sur les services.

3.1.4 Principales branches économiques



Le détail par branche confirme le poids des services. Les branches les plus représentées sont le **commerce (1 048 établissements)**, les autres services (1 044) et la **santé et l'action sociale (904)**. La **construction (875)** et l'industrie manufacturière (606) structurent le secteur secondaire, tandis que l'**hébergement-restauration (612)** traduit le poids du tourisme dans la région. L'agriculture, la sylviculture et la pêche (537) demeurent une composante notable du tissu d'établissements.

Note méthodologique – *Statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique ; nombre d'établissements (unités locales). État des données au 21.08.2025, nouvelles données 2023. L'« industrie manufacturière » regroupe ici les branches industrielles du secteur secondaire hors construction. Source : OFS, STATENT.*

3.2 Emploi

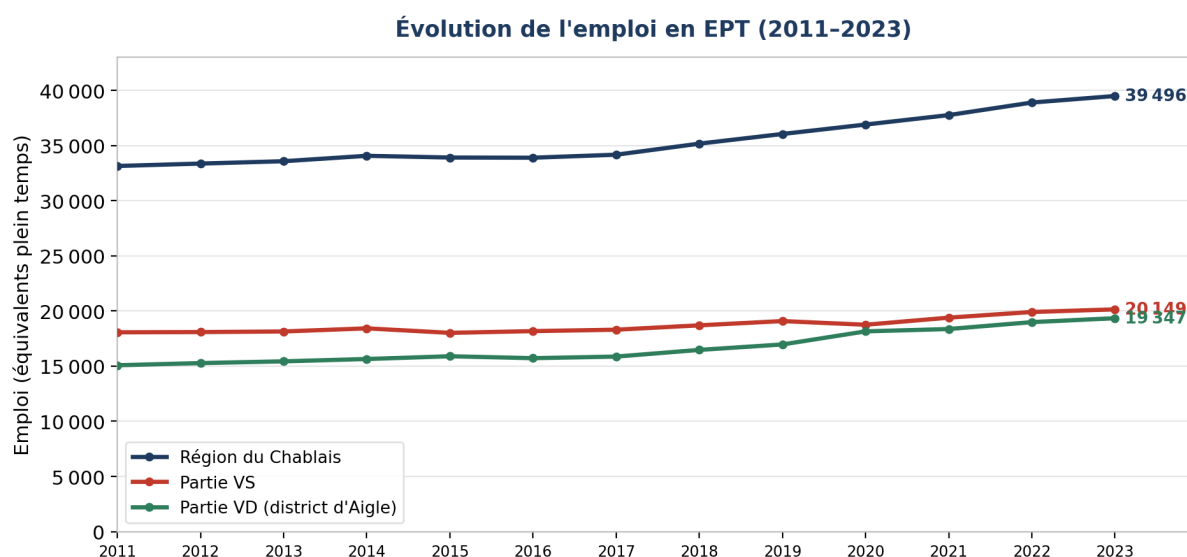
Emploi en équivalents plein temps (EPT) par secteur, 2011–2023 – source : OFS, STATENT.

Ce sous-chapitre mesure l'emploi régional en équivalents plein temps (EPT) et non plus en nombre d'établissements. La comparaison avec le sous-chapitre précédent est instructive : un secteur peu présent en nombre d'entreprises peut concentrer beaucoup d'emplois, et inversement.

Chiffres clés

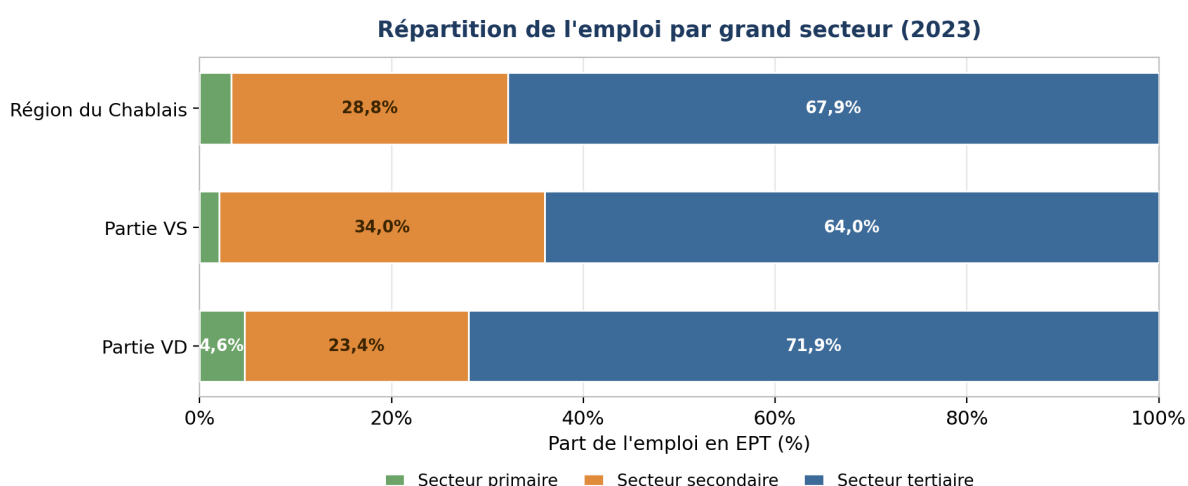
Emploi en EPT (2023)	Région du Chablais	Partie VS	Partie VD
Emploi total (EPT)	39 496	20 149	19 347
Croissance 2011–2023	+19,1 %	+11,5 %	+28,3 %
Part du secteur tertiaire	67,9 %	64,0 %	71,9 %
Part du secteur secondaire	28,8 %	34,0 %	23,4 %

3.2.1 Évolution de l'emploi



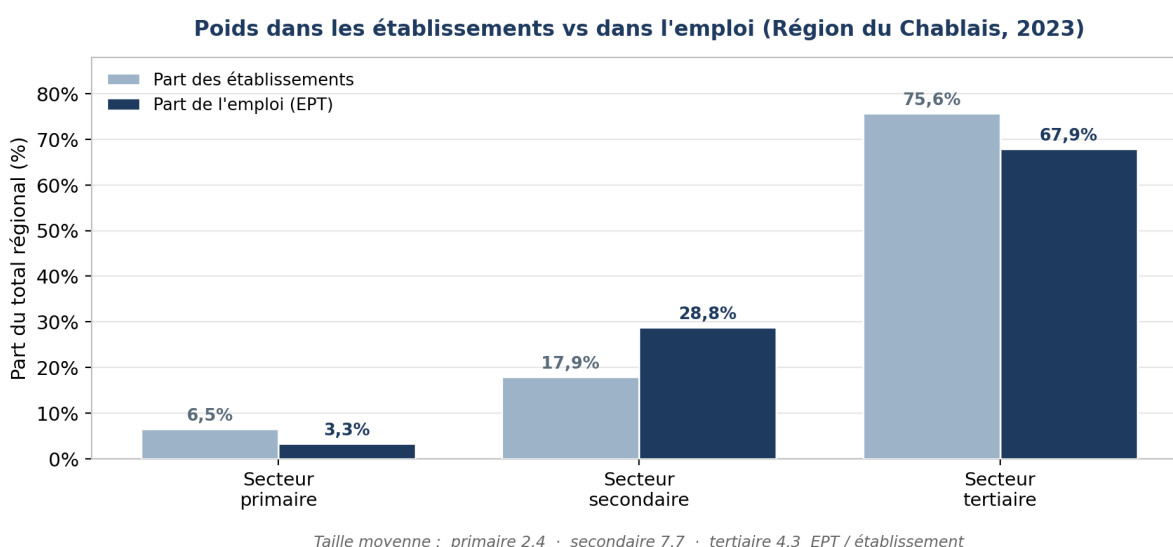
Le Chablais totalise **39 496 emplois en équivalents plein temps en 2023**, en hausse de **+19,1 % depuis 2011**. La dynamique entre les deux versants est ici **inverse de celle observée pour les établissements** : c'est le district d'Aigle qui crée le plus d'emplois (**+28,3 %**), nettement devant la partie valaisanne (**+11,5 %**). Parti d'un niveau d'emploi sensiblement inférieur, le versant vaudois a ainsi presque rejoint le versant valaisan en volume d'EPT.

3.2.2 Répartition de l'emploi par grand secteur



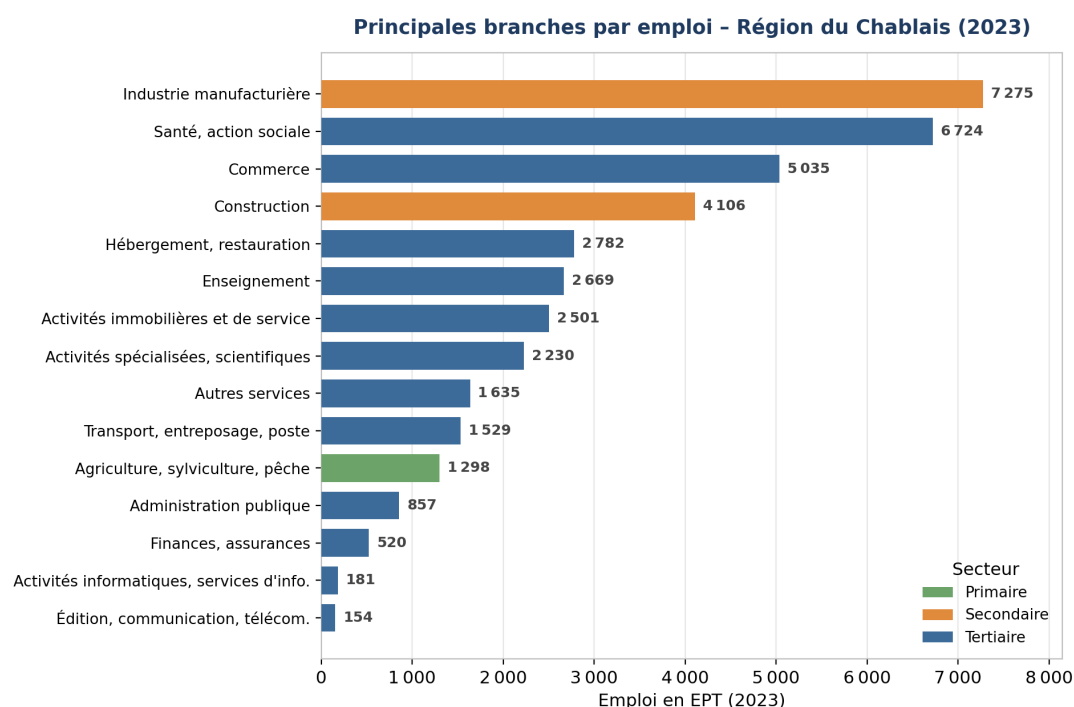
Le secteur tertiaire reste prépondérant (**67,9 % de l'emploi**), mais le secteur secondaire pèse ici bien davantage qu'en nombre d'entreprises : il représente **28,8 % des emplois** de la région. Les deux versants présentent des profils contrastés : la partie valaisanne est nettement plus **industrielle (34,0 % de l'emploi dans le secondaire)**, tandis que la partie vaudoise est plus orientée vers les **services (71,9 % dans le tertiaire)** et conserve un niveau d'emploi agricole plus marqué.

3.2.3 Établissements et emploi : un effet de taille



Le rapprochement des deux mesures éclaire la structure économique. Le secteur secondaire ne réunit que 17,9 % des établissements mais **28,8 % de l'emploi** : ses unités sont en moyenne bien plus grandes (**7,7 EPT par établissement**, contre 4,3 dans le tertiaire et 2,4 dans le primaire). À l'inverse, le tertiaire et le primaire – nombreux en établissements – pèsent proportionnellement moins dans l'emploi. Autrement dit, le Chablais compte beaucoup de petites structures de services et d'exploitations agricoles, mais ses emplois se concentrent dans des unités industrielles de plus grande taille.

3.2.4 Principales branches par emploi



Le classement des branches par emploi diffère sensiblement de celui par nombre d'établissements. L'**industrie manufacturière (7 275 EPT)** devient le premier employeur de la Région – portée notamment par la chimie-pharmacie (2 147 EPT), principal poste industriel – devant la **santé et l'action sociale (6 724)** et le **commerce (5 035)**. La construction (4 106) et l'hébergement-restauration (2 782, reflet du tourisme) complètent le peloton de tête. Les grands employeurs industriels et de la santé, discrets en nombre d'entreprises, ressortent ainsi nettement lorsque l'analyse est faite en termes d'emplois.

Note méthodologique – *Statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique ; emploi en équivalents plein temps (EPT). État des données au 21.08.2025, nouvelles données 2023. L'« industrie manufacturière » regroupe les branches industrielles du secteur secondaire hors construction. Source : OFS, STATENT.*

4. Mobilité professionnelle

Ce chapitre s'intéresse à la mobilité de la main-d'œuvre, c'est-à-dire aux déplacements liés au travail. Deux angles complémentaires sont présentés : d'abord les **travailleurs frontaliers**, qui viennent de l'étranger exercer leur activité dans la région, puis les **pendulaires**, qui décrivent l'ensemble des flux domicile-travail entre le Chablais et l'extérieur. Les frontaliers constituent d'ailleurs une partie des pendulaires entrants.

4.1 Frontaliers

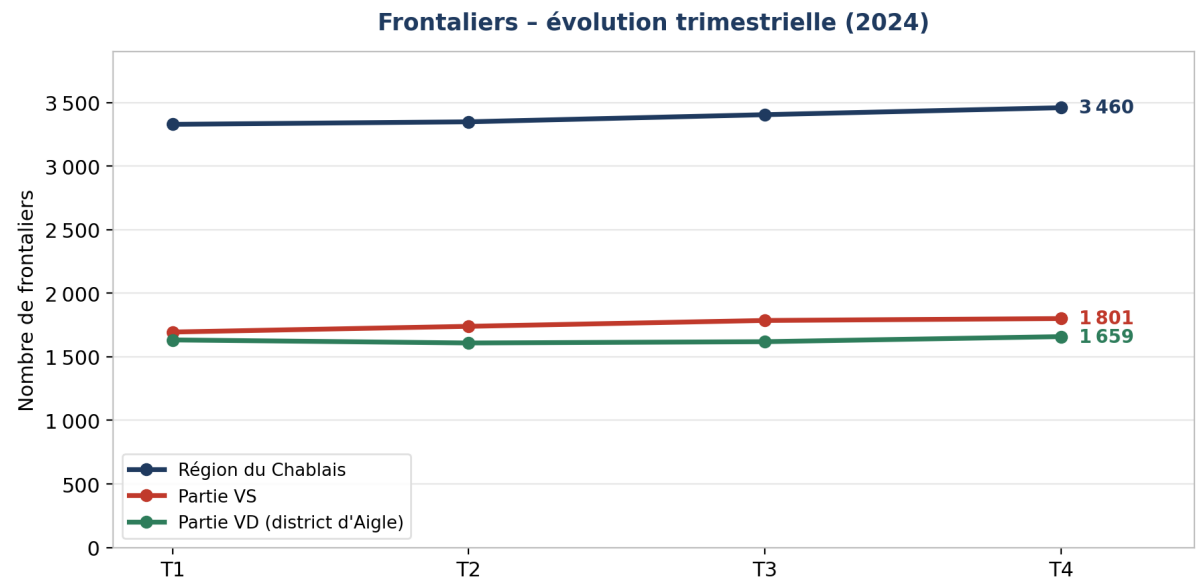
Travailleurs frontaliers, par trimestre et en moyenne, 2024 – source : OFS, STAF.

Ce sous-chapitre présente le nombre de travailleurs frontaliers actifs dans le Chablais en 2024, suivi trimestre par trimestre, pour l'ensemble de la région et ses deux versants cantonaux. Les frontaliers constituent une composante de la main-d'œuvre régionale, en complément de l'emploi résident traité au chapitre Économie.

Chiffres clés

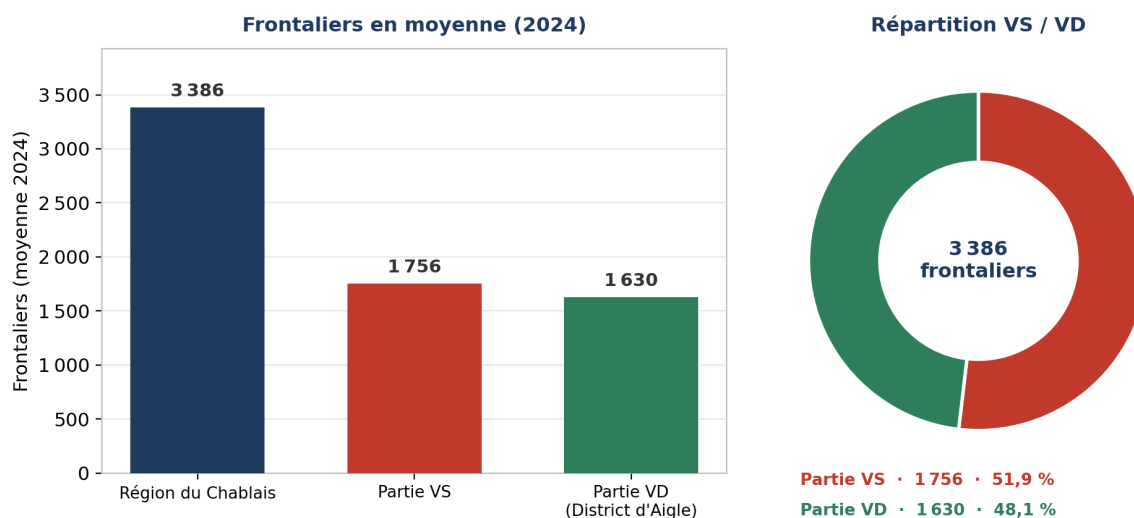
Frontaliers (2024)	Région du Chablais	Partie VS	Partie VD
Moyenne annuelle	3 386	1 756	1 630
4e trimestre	3 460	1 801	1 659
Évolution T1 → T4	+3,9 %	+6,3 %	+1,6 %
Part de l'emploi (ordre de grandeur)	env. 8,6 %	env. 8,7 %	env. 8,4 %

4.1.1 Évolution trimestrielle



En moyenne sur 2024, le Chablais accueille **3 386 frontaliers**, un effectif en progression régulière au fil de l'année, de 3 329 au 1er trimestre à **3 460 au 4e trimestre**. Cette hausse est portée avant tout par la **partie valaisanne (+6,3 % sur l'année)**, alors que le district d'Aigle reste quasi stable (**+1,6 %**, après un léger creux au 2e trimestre). La dynamique des frontaliers épouse ainsi celle de l'emploi valaisan, plus tendue.

4.1.2 Niveau et répartition entre versants



La répartition des frontaliers entre les deux versants est **globalement équilibrée** : **1 756 côté valaisan (51,9 %)** et **1 630 côté vaudois (48,1 %)**. Rapportés à l'emploi régional (chapitre 3.2), les frontaliers représentent un **ordre de grandeur d'environ 8,6 % des emplois**, dans une proportion très proche pour les deux parties (de l'ordre de 8,4 à 8,7 %). La main-d'œuvre frontalière constitue donc un appoint significatif mais comparable de part et d'autre de la frontière cantonale.

Note méthodologique – *Statistique des frontaliers (STAF) de l'Office fédéral de la statistique ; effectifs trimestriels 2024 (données arrêtées au 2e trimestre 2025). La part dans l'emploi est un ordre de grandeur indicatif, les frontaliers étant comptés en personnes et l'emploi en équivalents plein temps (EPT). Source : OFS, STAF.*

4.2 Pendulaires

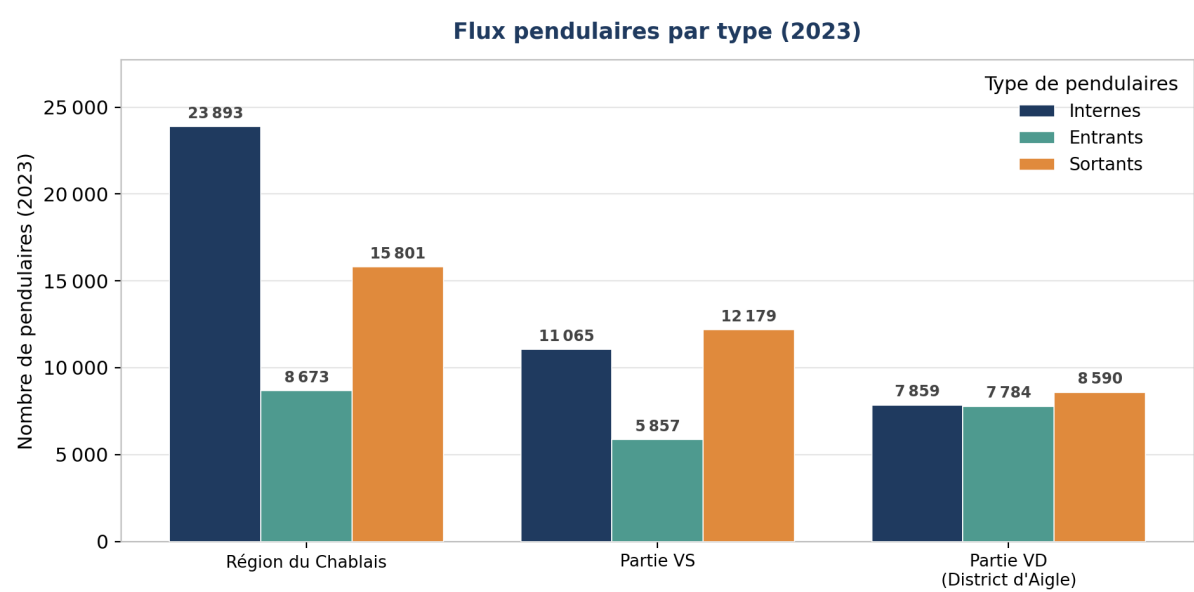
Pendulaires selon le type, 2023 – source : OFS, relevé structurel.

Ce sous-chapitre décrit les déplacements domicile-travail (pendularité) dans le Chablais. L'OFS distingue trois types de pendulaires : les **internes** (qui travaillent au sein de leur territoire), les **entrants** (qui viennent y travailler depuis l'extérieur) et les **sortants** (qui le quittent pour travailler ailleurs). **Important** : à l'échelle régionale, les flux ne sont pas la somme des deux parties, car un actif qui réside d'un côté de la frontière cantonale et travaille de l'autre est comptabilisé comme entrant/sortant pour chaque partie, mais reste interne à la région.

Chiffres clés

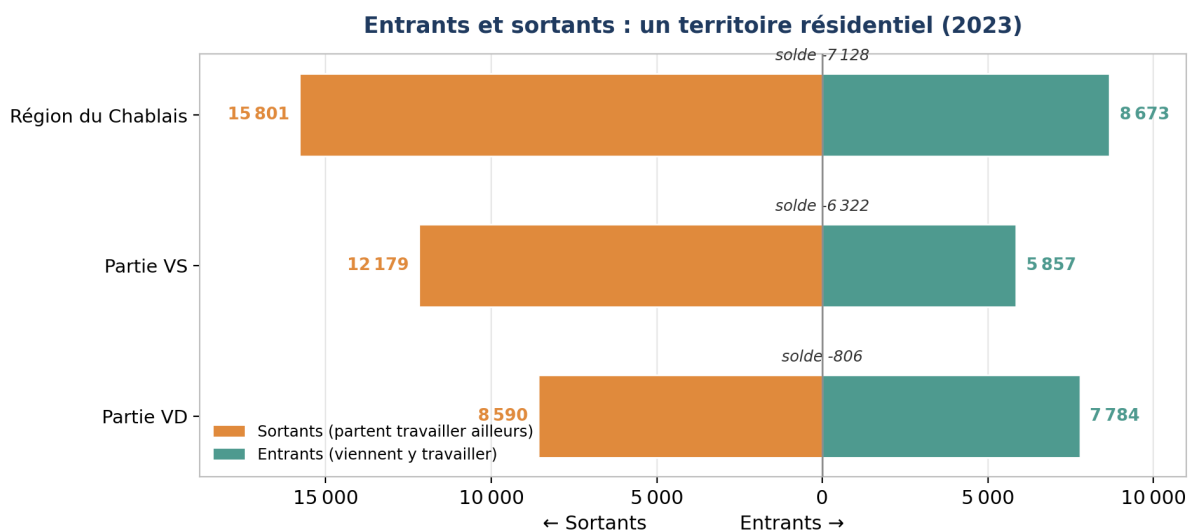
Pendulaires (2023)	Région du Chablais	Partie VS	Partie VD
Internes	23 893	11 065	7 859
Entrants	8 673	5 857	7 784
Sortants	15 801	12 179	8 590
Solde (entrants – sortants)	-7 128	-6 322	-806

4.2.1 Les flux pendulaires par type



En 2023, l'essentiel des actifs du Chablais sont des **pendulaires internes (23 893)** : ils travaillent à l'intérieur de la région, en se déplaçant hors de leur logement. Les flux d'échange avec l'extérieur sont plus modestes mais déséquilibrés : **15 801 sortants pour 8 673 entrants** à l'échelle régionale. La comparaison des deux versants montre des profils très différents, que le solde pendulaire met clairement en évidence.

4.2.2 Solde pendulaire : un territoire résidentiel



Le Chablais affiche un **solde pendulaire nettement négatif** : il « exporte » beaucoup plus d'actifs qu'il n'en attire (solde régional de -7 128). C'est le profil d'un **territoire à vocation résidentielle**, dont une partie des habitants travaille hors de la région. Le déséquilibre est particulièrement marqué pour la **partie valaisanne**, qui ne « couvre » que 48 % de ses sortants par des entrants (12 179 sortants contre 5 857 entrants). La **partie vaudoise** est en revanche presque à l'équilibre (couverture de 91 %, solde de -806), traduisant une meilleure adéquation locale entre emplois et population active.

Note méthodologique – Relevé structurel 2023 de l'Office fédéral de la statistique. Les pendulaires sont les personnes dont le lieu de travail se situe hors de leur bâtiment d'habitation ; les entrants incluent les personnes domiciliées hors des cantons de Vaud et du Valais, les sortants celles travaillant hors de ces cantons. À l'échelle régionale, les flux ne correspondent pas à la somme des deux parties (les déplacements internes au Chablais traversant la frontière cantonale sont comptés comme internes à la région). Source : OFS, relevé structurel.

5. Tourisme

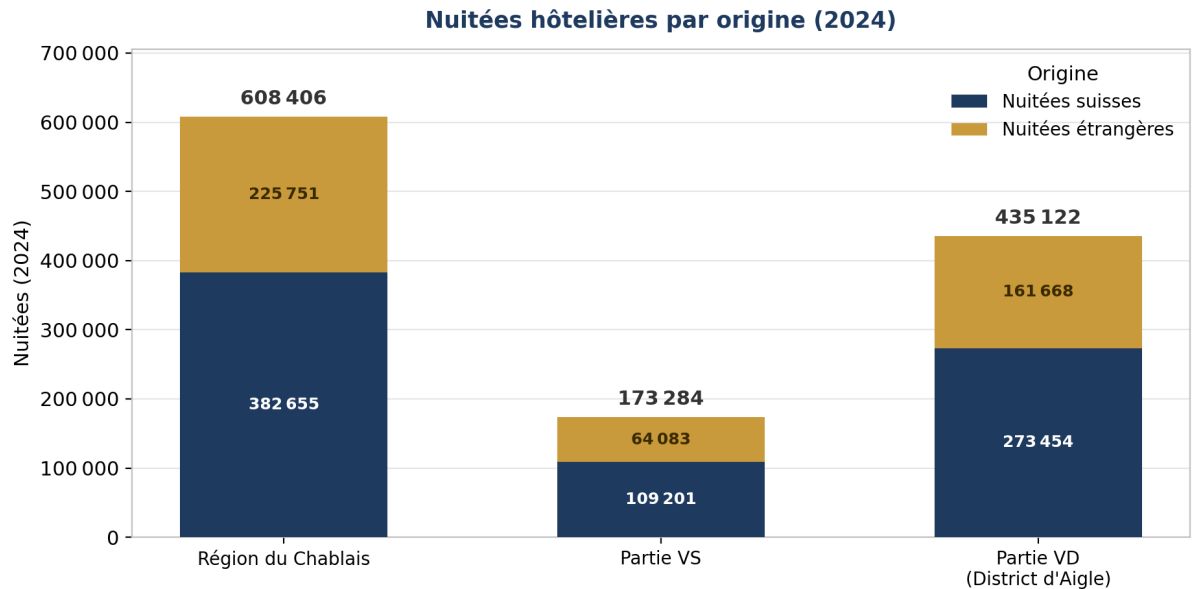
Nuitées hôtelières et de cure, 2024 – source : OFS, statistique de l'hébergement touristique.

Ce chapitre rend compte de la fréquentation touristique du Chablais à travers les nuitées dans l'hôtellerie et les établissements de cure en 2024, en distinguant l'origine des visiteurs (suisse ou étrangers) et la durée moyenne de séjour.

Chiffres clés

Nuitées (2024)	Région du Chablais	Partie VS	Partie VD
Nuitées totales	608 406	173 284	435 122
dont nuitées étrangères	225 751	64 083	161 668
Part dans la région	100 %	28,5 %	71,5 %
Durée moyenne de séjour	2,20	2,03	2,28

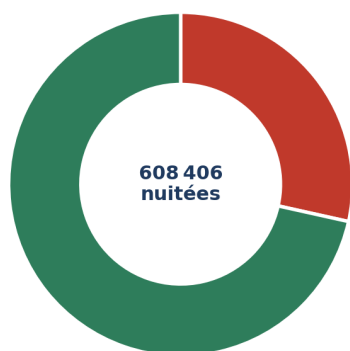
5.1 Nuitées et origine des visiteurs



Le Chablais a enregistré **608 406 nuitées en 2024**. Les visiteurs suisses en représentent près des deux tiers, les **visiteurs étrangers environ 37 %** – une proportion remarquablement stable entre les deux versants (37,0 % côté valaisan, 37,2 % côté vaudois). La clientèle indigène constitue donc le socle de la fréquentation, dans des proportions identiques de part et d'autre de la frontière cantonale.

5.2 Concentration géographique et durée de séjour

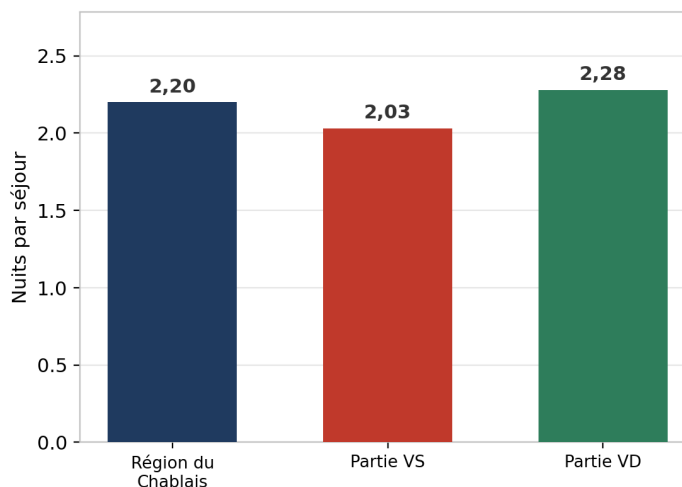
Répartition VS / VD des nuitées



Partie VS • 173 284 • 28,5 %

Partie VD • 435 122 • 71,5 %

Durée moyenne de séjour



La géographie du tourisme contraste fortement avec celle de la population : le **district d'Aigle concentre 71,5 % des nuitées** de la région (435 122), contre **28,5 % pour la partie valaisanne** (173 284). Ce poids prépondérant du versant vaudois reflète la présence de stations touristiques d'altitude (telles que Villars, Leysin ou Les Diablerets). La **durée moyenne de séjour** s'établit à 2,20 nuits pour la région, légèrement plus élevée côté vaudois (2,28) que côté valaisan (2,03), confirmant une orientation un peu plus marquée vers le séjour de loisirs.

Note méthodologique – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA) de l'Office fédéral de la statistique ; nuitées dans les hôtels et établissements de cure, année 2024. La région correspond à la somme des parties valaisanne et vaudoise (district d'Aigle). Source : OFS, statistique de l'hébergement touristique.